

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi  
De 8h à 12h  
Correspondance BP 2-50760 Barfleur  
Tél. 02 33 23 43 00 (lignes groupées)  
Fax 02 33 23 43 09  
E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2022-26-MM

Le Maire de la Commune de BARFLEUR,

VU, le Code de la Route,

VU, la demande de Madame Hélène DELAGNE, domiciliée 91 Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR, pour l'aménagement de mobilier, 91 Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR le vendredi 25 mars 2022,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation,

### ARRÊTE :

**Article 1 :** La circulation sera sur chaussée rétrécie devant le bien situé 91 Rue Saint Thomas Becket le vendredi 25 mars 2022 toute la journée à partir de 8h afin de permettre au camion de déménagement FOUGERAY FLAMANT, 50 Chemin de la Maladrerie, 95650 BOISSY L'AILLERIE, de décharger du mobilier.

**Article 2 :** La signalisation sera effectuée par les services de la mairie.

**Article 3 :** Monsieur le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 24 mars 2022

Le Maire



Michel MAUGER